

**COMMUNE DE SAINT APOLLINAIRE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 19 juin 2023****Délibération n° 2023-59**

L'an deux mille vingt-trois le dix-neuf juin à 18h00,  
Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-François DODET, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 13 juin 2023.

**Objet : Modification du tableau des emplois des agents titulaires****Etaient présents : 22**

Mesdames, Messieurs, Jean-François DODET, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Céline RABUT, Rémi DELATTE, Patricia RABELKA M'BENGUE, Gérard FOUCARD, Robert PETIOT, Charles-Louis PENEZ, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Laurence AUCLIN, Olivier ARBEZ, Lydia CRETE, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Lionel CHENAL, Aurélia MERLE, Aubin AMARDEIL, Antoine CAMUS, Laurianne SENE.

**Était excusé ou absent : 7**

Mesdames et Messieurs, Frédéric TISSOT, Véronique CHARBOIS, Cécile WEILER-BARDIN, Maxime AMBARD, Mélanie COUSIN (pouvoir à Gérard FOUCARD), Fatiha CHARIFI ALAOUI (pouvoir à Alberta AWAD), Aurélie DE VOS.

***Formant la majorité des membres en exercice.*****Monsieur Aubin AMARDEIL a été nommé secrétaire.**

Monsieur Jean-François DODET expose le rapport suivant :

VU : - le Code Général de la Fonction publique et notamment ses articles L313-1 et L332-8,  
- le budget,  
- le tableau des emplois et des effectifs,

Il est proposé de créer un poste d'animateur au sein de l'ALSH, principalement pour l'accueil périscolaire, à temps non complet, à savoir 21 heures hebdomadaires annualisées, rémunéré sur le grade d'adjoint d'animation territorial, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ADOPTE 24 VOIX POUR**, (0 CONTRE, 0 ABSTENTION) la modification du tableau des emplois des agents titulaires proposée ci-dessus, étant précisé que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2023 de la ville.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

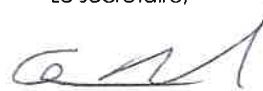
A Saint-Apollinaire, le **- 3 JUIL. 2023**

Le Maire



Jean-François DODET

Le secrétaire,



Aubin AMARDEIL

Date de publication : **- 3 JUIL. 2023**